

Revue québécoise de droit international
Quebec Journal of International Law
Revista quebequense de derecho internacional



PAUL HEINBECKER ET PATRICIA GOFF, DIR., *IRRELEVANT OR INDISPENSABLE?: THE UNITED NATIONS IN THE 21ST CENTURY*, WATERLOO, WILFRID LAURIER UNIVERSITY PRESS, 2005

Élise Leclerc-Gagné

Volume 19, Number 1, 2006

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1069161ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1069161ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise de droit international

ISSN

0828-9999 (print)

2561-6994 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Leclerc-Gagné, É. (2006). Review of [PAUL HEINBECKER ET PATRICIA GOFF, DIR., *IRRELEVANT OR INDISPENSABLE?: THE UNITED NATIONS IN THE 21ST CENTURY*, WATERLOO, WILFRID LAURIER UNIVERSITY PRESS, 2005]. *Revue québécoise de droit international / Quebec Journal of International Law / Revista quebequense de derecho internacional*, 19(1), 365–367.
<https://doi.org/10.7202/1069161ar>

Tous droits réservés © Société québécoise de droit international, 2006

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

**PAUL HEINBECKER ET PATRICIA GOFF, DIR., *IRRELEVANT OR
INDISPENSABLE?: THE UNITED NATIONS IN THE 21ST CENTURY*,
WATERLOO, WILFRID LAURIER UNIVERSITY PRESS, 2005**

Par *Élise Leclerc-Gagné**

Cet ouvrage regroupe les communications qui furent présentées dans le cadre de la conférence sur la réforme des Nations unies qui eut lieu à Waterloo, Ontario, en avril 2005. Celle-ci était la première à rassembler des praticiens, des ambassadeurs des Nations unies, des représentants de la société civile et des académiciens à la suite de la parution, en mars 2005, du rapport du Secrétaire général intitulé *Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et droits de l'homme pour tous*. Ce compte rendu constitue une réponse à deux rapports commandés par le Secrétaire général, à savoir celui du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement, *Un monde plus sûr : notre affaire à tous*, et le rapport du Projet du millénaire intitulé *Investir dans le développement : un plan pratique pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement*. La conférence avait pour objectif de répondre à ces trois rapports et d'anticiper le sommet des Nations unies de septembre 2005 concernant la réforme de cette institution. Les actes du colloque furent assemblés par Paul Heinbecker et Patricia Goff, lesquels ont signé l'introduction ainsi que la conclusion. L'ouvrage est divisé en six sections rappelant les sujets et titres du rapport du Secrétaire général, *Dans une liberté plus grande*.

La première section, intitulée « *From Ideas to Action* », débute avec un article de madame Louise Fréchette, ancienne Vice-Secrétaire générale des Nations unies, portant sur l'urgence des réformes politiques et institutionnelles de l'Organisation. Ces réformes, dont l'avenir dépend de la volonté politique des États membres, sont, selon madame Fréchette, primordiales afin que l'ONU puisse efficacement faire face aux nouveaux défis présents sur la scène internationale¹. S'ensuit une introduction aux trois rapports susmentionnés. Tout d'abord, Jeffrey Sachs présente le rapport du Projet du millénaire en insistant sur le rôle actif que doivent jouer les États en voie de développement et les États développés dans la mise en place de stratégies visant à atteindre les *Objectifs du millénaire (ODM)*. Lord David Hannay, quant à lui, aborde le rapport du Groupe de personnalités de haut niveau en présentant les propositions élaborées au regard du sommet de septembre 2005 et suggère l'adoption d'une approche globale à la réforme. Finalement, le rapport du Secrétaire général est exposé par Bruce Jones qui en souligne les éléments principaux tout en mettant l'accent sur l'interrelation entre le développement, la sécurité et les droits humains.

* Candidate à la maîtrise en science politique à l'Université du Québec à Montréal et chercheure associée à l'Observatoire sur les missions de paix de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'UQAM.

¹ *Irrelevant or Indispensable?: The United Nations in the 21st Century*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 2005 aux pp. 11 à 16.

La deuxième section de l'ouvrage ayant pour titre « *Freedom from Want* » est développée par deux auteurs. D'abord, Nitin Desai présente le consensus de Monterrey ainsi que cinq éléments nécessaires à la réalisation des objectifs de celui-ci. De plus, l'auteur souligne qu'un nouveau consensus sur le développement est en train d'émerger mais que sa réalisation ne pourra avoir lieu en l'absence de ressources, de réformes majeures au sein des institutions financières internationales actuelles et sans la dévolution aux Nations unies d'un rôle de coordonnateur. Ensuite, John M. MacArthur aborde le thème des *ODM*. Il demeure optimiste quant à leur possible atteinte en 2015, laquelle serait toutefois conditionnelle à un engagement politique immédiat. MacArthur signale également le rôle central que doit jouer l'ONU au sein de la mise en œuvre des stratégies visant l'atteinte des *ODM* par le biais de son forum de discussion, la promotion de standards internationaux et son soutien technique.

« *Freedom from Fear* » est le titre de la troisième section du volume et comporte trois communications traitant de sujets distincts mais liés par le thème de l'insécurité. Jayantha Dhanapala aborde la question des armes de destruction massive (ADM) et du terrorisme en trois points. Elle débute en dressant un tableau des actions entreprises par les Nations unies afin de prévenir le terrorisme outillé d'ADM. Puis, une étude de l'état actuel de la menace de ce type de terrorisme est faite pour conclure avec la présentation des moyens et des solutions à la disposition de l'ONU afin de lui permettre d'agir plus efficacement dans ce domaine. Tom Farer présente par la suite plusieurs problématiques concernant l'usage légitime et légal de la force dans le cadre de la *Charte des Nations unies* et met en lumière la façon avec laquelle le rapport du Groupe de personnalités de haut niveau répond à celles-ci. En troisième partie de cette section, Keith Krause met en évidence l'insécurité qu'engendre la prolifération des armes légères, laquelle entrave notamment les processus d'établissement de l'ordre public, d'acheminement de l'aide humanitaire, de maintien des services gouvernementaux de base, d'établissement de la stabilité politique, etc. Considérant qu'il s'agit d'un problème global devant être adressé de façon holistique, les Nations unies peuvent à cet égard jouer un rôle notable dans la solution de cette problématique.

La quatrième partie, intitulée « *Living in Dignity* », débute avec un chapitre de Ramesh Thakur qui signale le risque inhérent à la séparation entre légalité et légitimité dans l'usage de la force aux niveaux domestique et international. L'auteur souligne l'urgent besoin de réaligner ces concepts à travers la nouvelle notion de responsabilité de protéger, laquelle peut réconcilier les tensions entre souveraineté et intervention ainsi qu'entre les perspectives et les intérêts divergents dans la pratique politique. En seconde partie, Kenneth Roth aborde le thème des droits humains et plus spécifiquement la nécessité de transformer la Commission des droits de l'homme en un Conseil permanent. Il présente d'abord les problèmes rencontrés par la présente Commission puis les avantages de sa mutation en Conseil permanent. Il conclut en affirmant que cette réforme permettrait à l'ONU de réaffirmer et d'accroître son rôle central dans le domaine des droits humains.

La cinquième section, intitulée « *Institutional Innovation* », examine en première partie la réforme du Conseil de sécurité, sujet traité par Edward C. Luck. Il argue que le temps n'est peut-être pas venu d'effectuer une telle réforme puisqu'il n'y a aucune garantie qu'elle permettra aux Nations unies d'agir avec plus d'efficacité. Luck souligne également des failles dans le rapport du Groupe de personnalités de haut niveau et du rapport du Secrétaire général eu égard à l'histoire du Conseil de sécurité, ses problèmes et les solutions proposées. En seconde partie, Shepart Forman analyse la recommandation du rapport du Groupe de personnalités de haut niveau qui suggère la création d'une Commission intergouvernementale responsable de la consolidation de la paix. L'auteur identifie certaines lacunes dans le système onusien actuel qui vise à empêcher la faillite des États et leur glissement vers un conflit ou à les assister dans leur transition de la guerre à la paix. Il souligne que l'ONU a un rôle clé à jouer dans ce domaine en raison de sa valeur ajoutée (adhésion universelle, impartialité, légitimité, etc.) comparativement aux États ou organisations régionales.

La dernière section, « *Mobilizing Action* », présente tout d'abord un commentaire de Lloyd Axworthy mettant en exergue l'importance de la société civile en tant que force politique au sein de tout processus visant un changement et dont la réforme des Nations unies constitue une illustration. Jean Ping conclut cette partie en se prononçant sur l'importance du sommet de septembre tout en présentant plusieurs éléments nécessaires à la réussite de cette rencontre étatique.

En somme, cet ouvrage s'avère intéressant en raison de la pléiade de sujets abordés et de la brièveté des textes. Un manque d'uniformité se dégage toutefois de l'ensemble étant donné la présence simultanée de discours et de textes plus académiques accompagnés de références multiples. Ce volume constitue une bonne introduction à la réforme des Nations unies et, bien qu'élaboré en prévision du sommet de septembre 2005, demeure actuel puisqu'il traite des tenants et aboutissants des réformes de l'Organisation des Nations unies.